

8. CARROSSERIE

- 8.1 Carrosserie : agricole avec cabine
8.2 Matériaux constituant la carrosserie : tôle et cadre d'acier
8.3 Nombre de places assises : 2
8.4 Siège de convoyeur : à gauche du conducteur
8.5 Nombre de portes : 2
8.6 Emplacement et ouverture des vitres : 2 vitres latérales battantes, hayon avant et arrière ouvrant vers l'extérieur
8.7 Nature des matériaux utilisés pour les vitrages
8.7.1 Pare-brise : verre de sécurité agréé CEE
8.7.2 Vitres latérales : verre de sécurité agréé CEE
8.7.3 Hayon arrière : verre de sécurité agréé CEE

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

- 9.1 Feux de route : 2 incorporés aux feux de croisement
9.2 Feux de croisement : 2 incorporés aux feux de route
9.3 Feux de position avant : 2 incorporés aux indicateurs de direction
9.4 Feux rouges arrière : 2 incorporés aux feux stop et de direction
9.5 Indicateurs de changement de direction :
9.5.1 Avant : 2 incorporés aux feux de position
9.5.2 Arrière : 2 incorporés aux feux stop et aux feux rouges
9.6 Feux stop : 2 incorporés aux feux rouges et indicateurs de direction
9.7 Eclairage de la plaque d'immatriculation ou de la plaque d'exploitation : 2 à l'arrière du toit

9.8 Dispositifs réfléchissants

9.8.1 Arrière

9.9 Feux de détresse

9.10 Feux de marche arrière

9.11 Feux de brouillard

9.12 Feux spéciaux

- : 2 incorporés aux feux rouges et 2 inférieurs indépendants
: fonctionnement simultané avec les indicateurs de changement de direction
: non
: non
: 4 phares de travail avant (option)
: 4 phares de travail arrière (option)

10. DIVERS

10.1 Accessoires

10.1.1 Essuie-glace

10.1.2 Lave-glace

10.1.3 Rétroviseurs

10.1.4 Avertisseur sonore

10.1.5 Dispositif anti-vol

10.2 Marques d'identité :

10.2.1 Emplacement de la plaque constructeur : sous le capot du côté avant droit

10.2.2 Emplacement du numéro d'identification : sur le support de l'essieu avant

10.2.3 Structure du numéro d'identification : 514/21/...

514/2 = Type

1 = indice constant (1)

/... = N° d'ordre

10.2.4 Le numéro d'identification commence à : 514/21/0003

10.2.5 Identification du moteur : le numéro dans la série du type

est frappé à froid sous le filtre à huile.

PROCES VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant accrédité du constructeur que le véhicule n° 514/21/0003 présenté comme prototype des véhicules de marque FENDT type 514/2 satisfait aux dispositions des articles R 138 à R 145, R 147 à R 156 et R 161 du Code de la Route et des arrêtés ministériels pris en application (compte tenu des accords de réciprocité franco-allemands).

Le numéro dans la série du type commence à : 514/21/0003

A Metz, le 14 octobre 1993

Le Technicien Supérieur de l'Industrie et des Mines

Vu et approuvé, enregistré sous le n° 5130

Metz, le 14 octobre 1993

Pour le Directeur,

le Chef de Division

A. HUMBERT

J.-L. GHIDINI

MISE A JOUR N° 1 :

La présente notice a été mise à jour à compter du numéro d'identification 514.21.0100 pour les motifs suivants :

- augmentation du poids du véhicule en ordre de marche

- ajustement du poids total roulant autorisé avec remorque freinée munie d'une assistance, compte tenu de l'augmentation précitée.

Il a été vérifié que le type du véhicule décrit ci-dessus reste conforme aux dispositions en vigueur du code de la route et des arrêtés ministériels subséquents.

ENNERY, le 5 septembre 1994

Le Technicien Supérieur
de l'Industrie et des Mines

Vu, approuvé et enregistré

sous le n° 5159

METZ, le 7 septembre 1994

Pour le Directeur

Le Chef de Division

J.L. GHIDINI

A. HUMBERT

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés FENDT FRANCE à MONTOY-FLANVILLE, représentant dûment accrédité de Xaver FENDT GmbH & Co. MARKTOBERDORF (ALLEMAGNE), constructeur, certifions :

a) que le véhicule :

- 1° Genre : TRA
2° Marque : FENDT
3° Type : 514/2
4° Numéro d'ordre dans la série ou numéro d'identification : 514/21/16.11
5° Carrosserie : Agricole
6° Source d'énergie : Go
7° Puissance administrative : 25 CV
8° Nombre de places assises (y compris le conducteur) : 2
10° Poids total autorisé en charge (kg) : 9500
11° Poids à vide en ordre de marche (kg) : 6160
12° Poids total roulant autorisé (kg) :
- remorque sans frein : 11000
- machine remorquée sans freinage : 11500
- remorque freinée sans assistance : 15500
- remorque freinée avec assistance : 40000
14° Niveau sonore de référence, vertical dB(A) : 80
15° Régime de rotation moteur correspondant (t/mn) : 2400
est entièrement conforme au type décrit ci-dessus.

b) que ce véhicule, construit en ALLEMAGNE FEDERALE, sort de nos dépôts le

pour être livré à

Fait à Montoy Flanville

Le 12.10.94

"FENDT - FRANCE"

Signature
Philippe DUFLLOT

S.A.R.L. au Capital de 5.000.000 F

B.P. 5

57117 MONTOY-FLANVILLE

Numéro d'immatriculation (à remplir par la Préfecture) :

Nota : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R 138 à R 145 et R 147 à R 156 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité ci-dessus doit faire l'objet d'une déclaration à la Préfecture et le cas échéant d'une réception à titre isolé par la D.R.I.R.E.